

Billet de Mgr Gilles Lussier**Les personnes d'abord**

Dans le présent billet, je m'étais proposé de parler de la campagne de Développement et Paix qui a cours à chaque année durant le Carême ; elle se termine au 5<sup>ième</sup> dimanche par une importante collecte dans toutes les églises du Canada. Les fonds recueillis servent à appuyer des projets de développement dans les pays en émergence. Je me souviens, il y a plusieurs années déjà, que des évêques du Brésil nous visitaient pour nous sensibiliser aux conditions de vie des paysans du Sud et nous inviter à la solidarité.

Le lundi 9 mars dernier, les bulletins de nouvelles de soirée nous apprenaient le drame horrible vécu par une jeune brésilienne de 9 ans, enceinte de jumeaux, conséquence d'un viol commis par son beau-père ; puisqu'on craignait pour la vie de la jeune fille, on a eu recours à l'avortement. De ce fait, la mère et le corps médical ont été sanctionnés publiquement d'excommunication par l'Évêque de Recife, ce dernier cautionné à son tour par le président de la commission pontificale pour l'Amérique latine.

J'ai été profondément bouleversé par ce terrible drame et choqué par l'attitude de ces confrères-évêques, telle que présentée sur les fils de presse. La situation exigeait d'abord et avant tout une parole de compassion, de soutien et de compréhension pour la fillette et ses proches. Commentant cette tragédie lors d'une homélie que je faisais à la célébration des confirmations à la paroisse St-Lin samedi dernier, j'ai partagé avec les membres de l'assemblée mes réflexions personnelles sur cet événement à partir de cette simple question : Qu'est-ce que Jésus aurait fait dans une situation semblable ? IL n'aurait certainement pas commencé par condamner. IL se serait d'abord arrêté aux personnes, sur ce qu'elles vivaient : l'épreuve de la fillette, le désarroi de la mère, la difficile décision morale du corps médical.

Je me suis rappelé ce passage de l'évangile où Jésus dit : "Le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat, en sorte que le Fils de l'homme est maître même du sabbat" (Mc 2,27). Avant les principes, aussi nécessaires et importants soient-ils, il y a d'abord les personnes. Certes, il est du devoir de l'Église de rappeler sans cesse, au nom même de l'Évangile, la grandeur et la dignité de toute vie humaine depuis sa conception jusqu'à sa fin naturelle. Mais cela ne dispense pas tous ses membres et, à plus forte raison, ses pasteurs, d'agir toujours avec humanité et discernement pastoral, comme le Code des lois de l'Église le prévoit d'ailleurs.

Je souhaite que les nombreuses réactions qu'a suscitées cette triste nouvelle produisent des fruits positifs pour les uns et les autres. Que ce temps de Carême nous soit favorable pour nous convertir toujours davantage à l'Évangile et à la solidarité !

† Gilles Lussier  
Évêque de Joliette